

*Questions orales*

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, la réponse est brève: le plus tôt possible.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Dans six ans à peu près.

**M. Gillespie:** Je tiens à ajouter que je partage l'inquiétude du député. Je ne suis pas du tout satisfait de la marche des choses, au niveau des conditions ou de leur négociation avec les assureurs du secteur privé. On me dit qu'il s'agit là d'une question très technique. J'inviterai le député à assister ce soir à la séance du comité permanent, où les fonctionnaires vont approfondir cette question au maximum.

**Mlle MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Après ce que le ministre vient de dire des compagnies d'assurances, faut-il en conclure que le gouvernement a maintenant pour politique d'attendre que les groupes d'intérêt concernés s'entendent avec lui, pour mettre en œuvre une loi quelconque?

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, avant de promulguer la loi, il y a certaines choses à faire. Il faut, par exemple, s'assurer que les polices d'assurance couvrent le risque à assurer; or voilà ce que nous sommes en train de négocier.

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**

LA DÉMARCHE DE M. DRURY AUPRÈS DU JUGE HUGESSEN—LA QUESTION DES RUMEURS SANS FONDAMENT

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Elle découle de la façon très raisonnable dont le ministre a exprimé son respect pour l'intégrité et la compétence du juge en chef associé Hugessen de la Cour supérieure du Québec. Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi il aurait rapporté ce qu'il a appelé des rumeurs sans fondement à un juge nous tenons tous pour intègre? Pourquoi aurait-il fait part de telles rumeurs à un juge d'une telle réputation?

**L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, il est probablement utile qu'une personne fasse démentir directement un rumeur par l'intéressé et cela donne probablement plus de poids à un tel démenti.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu la réponse que le ministre vient de donner et certaines réponses données il y a quelques instants pendant la période des questions, dois-je conclure que le ministre nie catégoriquement que les membres du cabinet ont discuté officiellement ou officieusement la possibilité d'une attaque concertée contre certains ministres? Le nie-t-il?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Sauf erreur, a posé exactement la même question tout à l'heure. J'ai l'intention de revenir là-dessus à 3 heures, mais un député a demandé expressément au début de la période des questions si l'affaire avait été discutée ou non. Si ma mémoire est exacte, le ministre

[Mlle MacDonald (Kingston et les Îles).]

lui a répondu. De toute façon, les députés pourront exposer leur point de vue à ce sujet dans quelques minutes.

La parole est à l'honorable représentante de Vancouver Kingsway.

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

L'ÉTUDE DE LA MESURE PRÉVOYANT L'INSTALLATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ AU CANADA

**Mme Simma Holt (Vancouver Kingsway):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. Étant donné qu'il y a des criminels dangereux en liberté à Vancouver et dans la circonscription de Calgary-Nord, que le meurtre et la prise d'otages sont devenus chose courante dans les villes du Canada, que la violence règne dans tout le pays et que les criminels et les armes à feu circulent au Canada aussi rapidement et librement que des pilotes d'avion, quand nous occuperons-nous enfin d'adopter des mesures destinées à contrôler les criminels dangereux et les armes à feu et à instaurer la paix et la sécurité au Canada?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, c'est là une des préoccupations du gouvernement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Sharp:** Nous avons essayé récemment de présenter des mesures importantes à la Chambre de temps à autre, mais sans beaucoup de succès. J'espère que nous réussirons mieux à l'avenir.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

LES RÉSERVES DU MINISTRE AU SUJET DE L'OCTROI DE PERMIS DE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—LA POSSIBILITÉ DE PROTESTATION DES ÉTATS-UNIS

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement. On a appris aujourd'hui que le cabinet serait sur le point de prendre une décision à propos des permis de forage dans la mer de Beaufort. Le 23 février, le ministre a dit à la Chambre qu'il se demandait si la technique était suffisamment avancée pour accorder un permis. Il a dit ceci:

... en cas d'éruptions, si nous disposons des moyens de dépollution voulus afin de ne pas mettre l'écologie en péril.

Le ministre voudrait-il dire à la Chambre aujourd'hui s'il a toujours, à propos de cette très importante question, les réserves qu'il a signalées à la Chambre le 23 février, ou bien, est-il convaincu maintenant que les choses peuvent aller de l'avant?

**Une voix:** Épurer d'abord le cabinet.

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Environnement et ministre des Pêches):** Monsieur l'Orateur, je pense avoir dit ce que je pensais de cette situation. Elle me préoccupe toujours, mais il incombe au cabinet, pas à moi, de prendre la décision. Si le député veut savoir si le permis a été accordé, cette question relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.